

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **8^e jour du mois de juin 2009**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-149

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé de la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les ajouts suivants :

- 7.8 Autorisation pour signature : lettre d'entente numéro 2009-04 entre la Ville d'Asbestos et le Syndicat des fonctionnaires municipaux d'Asbestos;
- 8.3 Approbation de dépenses pour le service des Travaux publics;
- 10.2 Répartition du passif environnemental pour la fermeture du L.E.S.;
- 10.3 Représentation aux audiences du BAPE.

Adoptée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2009

Ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

Des informations étant manquantes, ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

CORRESPONDANCE

- Lettre de la ministre Line Beauchamp du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs informant la Ville d'Asbestos du lancement du programme CLIMAT MUNICIPALITÉS.
- Lettre de la ministre Line Beauchamp du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs informant la Ville d'Asbestos que dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, nous recevrons une subvention de 21 202,46 \$.
- Lettre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie nous transmettant une subvention de 1 045 \$ suite à la demande faite par le service des Loisirs de la Ville d'Asbestos dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.
- Lettre du sous-ministre aux infrastructures et au financement municipal du MAMROT nous informant que dans le cadre du Programme des infrastructures, notre municipalité recevra un montant additionnel de l'ordre de 802 876 \$.
- Lettre de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources relativement à la nouvelle organisation « Médiation citoyenne ».
- Lettre de remerciements de la Maison des Familles pour le partenariat de la Ville d'Asbestos lors des activités de financement Bières et saucisses du 21 mai 2009.

ABSENCE

A 19 h 50, le conseiller Pierre Benoit quitte son siège.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Réal Dionne, 328, rue Saint-Roch

- Plainte sur le voisinage.

Monsieur Alain Marcoux, 271, rue Saint-Edmond

- Demande pour un parc d'exercice pour les chiens.

Monsieur Gilles Messier, 141, rue Poitras

- Proposition des Amis de la terre d'offrir gratuitement des machines à terre aux contribuables d'Asbestos plutôt qu'une réduction de tarif pour les citoyens;
- Demande d'information sur le tarif de la collecte des matières résiduelles.

Monsieur Lionel Duchesneau, 104, rue Dussault

- Suivi sur le changement de nom d'une partie de la 14^e Avenue pour la rue Dussault;
- Demande d'information sur l'implantation de l'entreprise Les Viandes Laroche inc. dans le Parc industriel d'Asbestos.

Monsieur Martin Baller de la rue Panneton

- Demande d'information sur le remplacement du directeur général à la MRC des Sources.

2009-150

ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2009

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois d'avril 2009, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 713 933,72 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	713 933,72 \$
- Dépenses en immobilisations	-
TOTAL DU MOIS D'AVRIL 2009:	713 933,72 \$

Adoptée.

2009-151

RELAIS POUR LA VIE : CONTRIBUTION 2009

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos verse une contribution de 650 \$ à l'organisation de l'activité « Relais pour la vie » qui aura lieu les 13 et 14 juin 2009. De ce montant, 150 \$ est pour l'organisation tandis que la somme de 500 \$ est à titre de contribution de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2009-152

CAUTIONNEMENT POUR CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT que la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos travaille un projet de construction d'un bâtiment industriel dans le Parc industriel d'Asbestos pour accueillir l'entreprise Carrosserie M.P. et pour ce faire, elle devra obtenir un prêt d'une institution financière;

CONSIDÉRANT que cette institution financière exige que la Ville d'Asbestos se rende caution de cette obligation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

- › Que la Ville d'Asbestos se porte caution en faveur de la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos pour l'emprunt hypothécaire que cette dernière doit contracter pour l'érection d'un bâtiment industriel devant accueillir l'entreprise Carrosserie M.P. pour un montant de 49 999 \$ selon les termes et conditions mentionnés dans la convention de cautionnement.
- › Que monsieur Georges-André Gagné, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents relatifs à ce cautionnement.

Adoptée.

2009-153

COMPENSATION POUR FRAIS D'ÉLECTRICITÉ : ÉCLAIRAGE DE LA RIVE

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'effectuer le remboursement d'un montant de 150 \$ pour l'année 2009 à madame Danielle Desautels pour la fourniture d'électricité pour l'éclairage de la rive du Lac Trois-Lacs au 129, rue Larochele.

Adoptée.

2009-154

COMPENSATION POUR FRAIS D'ÉLECTRICITÉ : LAMPADAIRE POUR UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser le paiement de 150 \$ pour l'année 2009 à madame Lucille Côté, du 244, rue Larochele à Asbestos, ceci en compensation pour la fourniture de l'électricité alimentant un lampadaire pour une propriété municipale (pointe des lacs).

Adoptée.

2009-155

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FOURNITURE D'EAU

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser le remboursement des frais de fourniture d'eau à la salle municipale et aux toilettes publiques de la plage du secteur Trois-Lacs à monsieur Rolland Charland, au montant de 600 \$ pour l'année 2009.

Adoptée.

2009-156

PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS : AVENANT AU MANDAT POUR CONSTRUCTION D'UNE PISCINE MUNICIPALE AU PARC DU CENTENAIRE

Suite à certains travaux supplémentaires au mandat donné pour la construction d'une piscine municipale au parc du Centenaire, projet qui fut abandonné par la suite, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels au coût total de 18 400 \$ à la firme Teknika-HBA.

Adoptée.

2009-157

AUTORISATION DE SIGNATURE : LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2009-04

CONSIDÉRANT la convention collective de travail en vigueur entre la Ville d'Asbestos et le Syndicat des fonctionnaires municipaux d'Asbestos;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de clarifier l'utilisation d'un employé occasionnel lors du remplacement d'un employé permanent;

CONSIDÉRANT qu'une lettre d'entente doit être conclue afin de modifier la convention collective en vigueur;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le maire et le directeur général et directeur du personnel à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la lettre d'entente numéro 2009-04 avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux d'Asbestos.

Adoptée.

2009-158

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ : CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a déposé en 2007 à la ministre des Affaires municipales et des Régions son plan de travail dans le cadre du programme de Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la firme Teknika-HBA inc. a révisé ce plan d'intervention en conformité avec les paramètres énoncés par le ministère des Affaires municipales et des Régions en cette matière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos adopte le plan d'intervention 2007 révisé pour les réseaux d'eau potable et d'égout et que celui-ci soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre dudit programme TECQ.

Adoptée.

2009-159

PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX ADMISSIBLES AU RETOUR DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos doit transmettre au gouvernement du Québec un bilan des travaux et achats d'équipements que la Ville d'Asbestos a effectuée depuis le début du programme de retour de la taxe d'accise sur l'essence ainsi que la programmation biennale (2008-2009) que la Ville d'Asbestos entend faire;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos transmette au gouvernement du Québec le bilan des travaux et achats d'équipements que la Ville d'Asbestos a effectués depuis le début du programme de retour de la taxe d'accise sur l'essence ainsi que la programmation biennale (2008-2009) préparée par le directeur des travaux publics.

Adoptée.

2009-160

APPROBATION DE DÉPENSES POUR DIVERS TRAVAUX POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- › Achat de cadres et couvercles pour la réparation d'infrastructures d'égout :
J.U. Houle : 4 993 \$ (dépenses prévues au budget)
- › Agrandissement du puits de réparation de l'atelier mécanique :
Dépense supplémentaire de 3 450 \$, taxes incluses, auprès de Lussier Électrique pour remise en ordre du système d'éclairage. Les travaux électriques autorisés étaient évalués à 2 200 \$ alors que le montant final facturé est de 5 650 \$.

Adoptée.

2009-161

ENGAGEMENT DU PERSONNEL DES LOISIRS POUR LA SAISON ESTIVALE 2009

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de confirmer la nomination du personnel du service des loisirs pour la saison estivale 2009 comme suit :

NOM	TITRE DE L'EMPLOI	PÉRIODE D'EMPLOI
Préposé au lignage et à l'entretien du terrain de balle-molle :		
RAYMOND, Mathieu		du 5 mai au 11 septembre approximativement environ 15 heures par semaine taux horaire : salaire minimum
Animation dans les terrains de jeux :		
LALLIER-DANIELS, Christine	Coordonnatrice	du 25 mai au 14 août taux horaire de 11,00 \$
BOUTIN, Maude	Superviseur	du 25 mai au 14 août Taux horaire de 10,50 \$
BÉLANGER, Mathieu	Animateur	du 22 juin au 14 août taux horaire : salaire minimum
BÉLISLE, Mélissa	Animatrice	
CARRIÈRE, Valérie	Animatrice	
GILBERT, Cloé	Animatrice	
LATULIPPE, Vanessa	animatrice	
MALTAIS, Julie	animatrice	
POULIN-ROY, Christopher	Animateur	
SURPRENANT, Jessica	animatrice	
Personnel pour la piscine Dollard :		
TURCOTTE, Marika	Coordonnatrice et sauveteur en charge et Instructeur cours de natation	du 26 mai au 22 août selon les fonctions exercées et la qualification reconnue par la Société de Sauvetage différents taux horaires tel que décrit à la résolution no 2007-166
PAQUETTE, Antony	Assistant-sauveteur, sauveteur en charge (à l'occasion) et Instructeur cours de natation	du 15 juin au 19 août approx. selon les fonctions exercées et la qualification reconnue par la Société de Sauvetage et/ou la Société Canadienne de la Croix- Rouge
BOURQUE, Audrey	Assistant-sauveteur et sauveteur en charge (à l'occasion)	

MARTEL, Amédée	Assistant-sauveteur, sauveteur en charge (à l'occasion) et Instructeur cours natation	tel que décrits à la résolution no 2009-98.
----------------	---	---

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de mai 2009 préparé par le directeur de l'inspection. Le rapport de ce mois démontre l'émission de 84 permis pour une valeur déclarée de 867 800 \$.

2009-162

RÉPARTITION DU PASSIF ENVIRONNEMENTAL POUR LA FERMETURE DU L.E.S.

CONSIDÉRANT l'*Entente établissant les modalités et conditions de retrait des municipalités de Tingwick, Saint-Albert et Saint-Samuel du Lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC des Sources* conclue en mai 2007;

CONSIDÉRANT que cette entente avait aussi pour objet d'établir, tel que prévu à son article 4 et à son annexe 1, la *Répartition du passif environnemental des municipalités locales à l'égard du L.E.S.* en date du 31 décembre 2006 pour l'ensemble des municipalités membres, incluant celles qui se retiraient du L.E.S.;

CONSIDÉRANT que le L.E.S. a cessé ses opérations d'enfouissement des matières résiduelles le 16 janvier 2009, compte tenu de l'entrée en vigueur du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (R.R.Q. chapitre Q-2, r.6.02), dont l'article 161 prévoit sa fermeture obligatoire avant le 19 janvier 2009 s'il ne pouvait pas se transformer en lieu d'enfouissement technique avant cette date;

CONSIDÉRANT que l'article 4 de l'*Entente établissant les modalités et conditions de retrait des municipalités de Tingwick, Saint-Albert et Saint-Samuel du Lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC des Sources* prévoit l'établissement du pourcentage final du passif environnemental de chaque municipalité locale à l'égard du L.E.S. lors de sa fermeture définitive;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité du L.E.S., lors de leur séance du 25 mai 2009, ont pris connaissance des données établissant ce pourcentage final et qu'ils ont accepté la *Répartition définitive du passif environnemental des municipalités locales à l'égard du L.E.S. de la MRC des Sources en date du 16 janvier 2009* comme correspondant aux obligations de chacune des municipalités locales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que chaque municipalité membre reconnaisse le pourcentage final aux fins de répartition du passif du L.E.S.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le Conseil de la Ville d'Asbestos reconnaisse que les pourcentages identifiés au document intitulé «*Répartition définitive du passif environnemental des municipalités locales à l'égard du L.E.S. de la MRC des Sources en date du 16 janvier 2009*» et joint en Annexe 1 pour en faire partie intégrante, sera celui utilisé aux fins d'établir la responsabilité respective de toutes les municipalités locales dans le passif environnemental du L.E.S. de la région d'Asbestos.

Adoptée.

2009-163

REPRÉSENTATION AUX AUDIENCES DU BAPE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que monsieur le maire Jean-Philippe Bachand soit le représentant officiel de la Ville d'Asbestos pour assister aux audiences publiques du BAPE qui auront lieu les 9 juin 2009 et le 7 juillet 2009, audiences tenues dans le dossier de projet de restauration du lac Trois-Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des Sources.

Que monsieur le conseiller Alain Roy agisse à titre de substitut en l'absence de monsieur le maire.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Monsieur Alain Marcoux, 271, rue Saint-Edmond

- Sollicitation porte à porte de l'organisation Green Peace pour du financement auprès des citoyens d'Asbestos;

Monsieur Gilles Messier, 141, rue Poitras

- Commentaires sur les audiences du BAPE pour le projet du lac Trois-Lacs;

Monsieur Réal Dionne, 328, rue Saint-Roch

- Suivi du dossier du Centre de conditionnement de la biomasse dans le Parc industriel.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Nathalie Durocher :

- Félicitations à Nicole Forgues pour l'organisation du tournoi de golf du maire.

Le conseiller Alain Roy :

- Une rencontre d'information sur l'appel de projets du Pacte rural (volet local) aura lieu lundi le 15 juin 2009 à 15 h 00 à la salle du Conseil.

Le conseiller Serge Boislard :

- Position du Chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes Monsieur Michael Ignatief à l'égard de l'utilisation du Chrysotile – demande une intervention de la Ville auprès de Monsieur Ignatief;
- Projet de loi C-399 pour l'interdiction de l'exportation de l'amiante au Canada - demande une intervention de la Ville auprès de Monsieur Pat Martin;
- Information sur sa rencontre avec le ministre délégué aux Mines du Québec pour le dossier du chrysotile;
- Questions de suivi pour le projet pilote pour les luminaires dans le secteur de la rue Saint-Roch;
- Invitation à assister aux spectacles de la Semaine de jazz au Camp musical d'Asbestos.

La conseillère Nicole Forgues :

- Remerciements pour la participation au tournoi de golf du maire.

Le conseiller Jean Roy :

- Aucun sujet.

Le maire Jean-Philippe Bachand :

- Résolution de félicitations au Club de minéralogie d'Asbestos;
- Résolution de félicitations au curé Gilles Gauthier pour ses 40 ans de vie sacerdotale;
- Rappel de la formation sur le compostage domestique qui aura lieu à la Bibliothèque d'Asbestos, jeudi le 11 juin 2009 à 19 h 00, c'est gratuit.

2009-164

FÉLICITATIONS AU CLUB DE MINÉRALOGIE D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos transmette ses félicitations au Club de minéralogie d'Asbestos pour le travail accompli pour mettre en valeur la minéralogie d'Asbestos.

Adoptée à l'unanimité.

2009-165

FÉLICITATIONS AU CURÉ GILLES GAUTHIER

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos adresse ses félicitations au curé Gilles Gauthier pour ses 40 ans de vie sacerdotale.

Adoptée à l'unanimité.

2009-166

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 20 h 40.

Adoptée.

JEAN-PHILIPPE BACHAND, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

GAG/LG